

COMMUNE DE QUEND PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°5c
Partie Sud

Plan de Zonage
échelle : 1/5000 ème

APPROBATION
vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Municipal en date du
23 mars 2017



Agence Française
d'Urbanisme
80000 BAVES
14.00.12.17.24

LEGENDE

- Zone**
 - Ush** Secteur
- Emplacements réservés (151-41 du code de l'urbanisme)**
- Emplacements réservés (151-41 du code de l'urbanisme)**
- 19** Numéro d'opération (renvoie à la liste des emplacements réservés)
- Espace boisé classé à conserver au titre du L121-27 du code de l'urbanisme**
- Loi du 31.12.1992 relative à la lutte contre le bruit**
- Zone de préservation périmètre sensible**
- Espace proche du rivage**
- bande des 100m**

Eléments à préserver au titre du L151-19 et L151-23° du C.U

- Construction Identifiée au titre de la loi paysage
- Prairie / Ensemble boisé
- Haie / alignement d'arbres
- Mares

Rappel de la prise en compte des risques

Risques naturels présents sur le territoire

Risques sismiques : zone de sismicité très faible (1)

Inondation :

- Par remontée de nappes souterraines
- Par ruissellement
- Par submersion marine
- Par coulée de boue

La commune est concernée par le PPRn du Marquenterre Baie de Somme
approuvée le 10/06/2016

